



N° Vert 80 00 88 88

Ne vous faites pas complices des crimes économiques, dénoncez toute fraude ou corruption dans les marchés publics !

Gouvernement Klassou II/Le premier conseil des ministres tenu hier



*** La grâce présidentielle à dix-huit (18) prévenus...** P7

WARAA *Les Vainqueurs*

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 31 Janvier 2019 N° 216 - Prix 250 F CFA

Faible mobilisation de la C14

2019 commence très mal pour Brigitte Adjamagbo et Cie P3

Journées nationales de la promotion du civisme fiscal

Les meilleurs contributeurs honorés P5
Economie maritime



Un Cluster Maritime de l'Afrique Francophone bientôt à Lomé P2

Après la floraison des produits made in Togo



Place à la promotion de la consommation locale P4

La politique générale du nouveau gouvernement votée majoritairement par les députés



Un plan d'action essentiellement axé sur le PND P6

De Lorenzo à Foli-Bazi



Les défis à relever par le ministre en charge de la Communication et des sports P4

Economie maritime

Un Cluster Maritime de l'Afrique Francophone bientôt à Lomé

Vendredi dernier, une rencontre d'échanges a eu lieu entre une délégation de Cluster Maritime Français (CMF) conduite par leur président, Frédéric Moncany de Saint-Aignan et les acteurs impliqués dans le secteur maritime à Lomé. C'était au cours d'une mission de la délégation française sur les activités maritimes et dans la concrétisation du Cluster Maritime de l'Afrique Francophone qui sera basé à Lomé dans les prochaines semaines.

Cette rencontre avec le monde maritime composé du Haut Conseil pour la Mer (HCM), des autorités portuaires, syndicats, transporteurs, autorités politiques ainsi que le bureau sous-régional de la Francophonie a été présidée par Stanislas Baba, ministre-Conseiller pour la mer en présence de l'Ambassadeur de France au Togo, Marc Vizy. La mise en place du Cluster Maritime de l'Afrique Francophone



à Lomé vise à développer des synergies entre les différents secteurs d'activités liées à la mer et de les promouvoir.

« Dans les toutes premières semaines, le Cluster maritime francophone existera et sera basé à Lomé au bénéfice de l'ensemble de la croissance bleue de la sous-région et plus largement de l'espace francophone maritime qui est extrêmement large », a laissé entendre Frédéric Moncany de Saint-Aignan. Pour lui, plusieurs raisons expliquent le



choix porté au Togo pour la mise en place de l'initiative à savoir, l'engagement des autorités politiques depuis l'organisation en 2016 d'un sommet

maritime à Lomé, les initiatives prises au niveau international, la position géographique du pays, la stabilité politique forte et aussi la présence sur son sol du bureau régional de l'OIF. « Nous nous plaignons

pour être fort », a dit Stanislas Baba.

Par ailleurs, le président, Frédéric Moncany de Saint-Aignan s'est félicité de la rencontre qui selon lui, est un grand enthousiasme de se sentir parmi ces acteurs qui ont eu la volonté de s'unir pour développer l'économie bleue. « Je dis un très grand merci au gouvernement, au président de la République et surtout au bureau de Baba qui nous a renouvelé sa confiance et réaffirmé son engagement à faire aboutir cette idée », a-t-il ajouté.

Au cours de cette mission, la délégation française a également effectué des visites sur la plateforme portuaire de Lomé.

Moulikatou

WARAA
Les Vainqueurs

Siège : Derrière EPP Kélégougan
Tél : 90-02-52-45 / 22-61-13-06
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13 BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRÉTAIRE DE REDACTION

Pamphile S. NUMENYA

REDACTION

Ezi Akoma

Moulikatou

A. Fic

Jack Nukunu

Charles

Séna Le Libre Penseur

INFOPHOTOGRAPHE

Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE

La Colombe

Tirage : 3.000 Exemplaires

Récupéré N° 0471/29/05/13/HAAC

**Annonces et pubs :
appelez le 90-02-52-45**

*Retrouvez
votre Journal*

WARAA
Les Vainqueurs

*chaque jeudi
dans les kiosques*

Numéros Utiles

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

Faible mobilisation de la C14 2019 commence très mal pour Brigitte Adjamagbo et Cie

Les manifestations de rues annoncées avec pompe par la C14 ont connu une très faible mobilisation. Le constat était tellement cuisant que les responsables de cette coalition n'ont plus eu le courage de gonfler les chiffres comme ils ont l'habitude de le faire. Pour rappel, l'objectif des manifestations politiques de samedi dernier était d'exiger entre autres les réformes constitutionnelles et institutionnelles avant toute consultation électorale, de condamner et de rejeter les élections du 20 décembre 2018, de condamner les répressions barbares des manifestants pacifiques entraînant des morts et des blessés graves. Il était aussi question



d'exiger l'arrêt immédiat des intimidations et harcèlements des populations qui ne demandent que l'alternance et l'État de droit ainsi que la libération des manifestants arrêtés.

Après le fiasco de ces manifestations, la C14 aura désormais du mal à rebondir. Pour cacher sa honte et celle des autres leaders de la C14, la coordonnatrice Brigitte Adjamagbo

trouve que c'est le pouvoir en place qui est à la base de l'échec de ces manifestations. « Vous avez pu observer comment on a déployé tout un arsenal pour intimider les populations. Je dirai même que le ministère a mobilisé les forces de l'ordre et l'armée », a-t-elle déclaré. La raison évoquée par Brigitte Adjamagbo a fait sourire plus d'un. En effet, au cours des

précédentes manifestations, il y avait toujours le déploiement des forces de l'ordre pour assurer la sécurité des personnes et des biens. Ce déploiement n'a jamais empêché les marcheurs de rallier les points de rencontre pour les marches. Ce n'est pas à l'heure où le climat politique tend à s'apaiser que le gouvernement va empêcher la C14 de manifester.

Tout est clair. 2019 s'annonce difficile pour les leaders de la C14. D'ailleurs, certains responsables des OSC affiliés à cette coalition commencent à fléchir ceux qui comptent déterminer la clé de l'alternance au Togo. Ce ne sont donc pas de simples militants qui seront encore disposés à suivre des vendeurs d'illusions. Les législatives ont eu lieu sans heurts. Certains diront que le vin est tiré. Il faut le boire. La C14 doit assumer maintenant son boycott. Elle doit se rendre compte de son erreur politique et demander pardon à ses fans afin de les remobiliser pour les locales qui s'annoncent.

Jack NUKUNU

Séminaire gouvernemental La nouvelle équipe à l'école des défis du gouvernement Klassou II

Un séminaire gouvernemental s'est tenu le dimanche 27 janvier 2019 au palais de la République en présence du Chef de l'Etat Faure Gnassingbé. Le chantier du développement et de la consolidation de la démocratie est assez vaste et les choses devront aller vite. C'est dans cette optique que ce séminaire est organisé pour permettre aux nouveaux membres du gouvernement de mesurer la délicatesse de la responsabilité qu'ils ont désormais.

Cette grande assise sert d'immersion aux nouveaux ministres nommés et de mise à jour aux anciens qui ont été reconduits dans leurs fonctions. Après l'approbation obtenue des députés le vendredi dernier, place donc à l'action. La rencontre de Di-



manche a été l'occasion pour toute l'équipe de définir les bases de collaboration et de

En ce qui concerne le développement du pays, le Plan national de développement 2018-



repréciser les challenges qui s'imposent au pays contenus principalement dans le Plan National de Développement 2022 est le principal référent. A entendre le premier ministre, c'est l'outil principal de travail de l'équipe gouvernementale depuis sa va-



lidation en juillet 2018. Il définit les principales ambitions du Togo, les domaines d'intervention et les moyens pour parvenir à des résultats éditants.

En plus du développement du pays, le front politique est aussi important. Dans ce sens, il sera question pour la nouvelle équipe d'œuvrer pour l'enracinement de la démocratie et de l'État de droit. Cela passe par les réformes constitutionnelles et institutionnelles puis

l'organisation des élections locales, puis de l'élection présidentielle en 2020.

A l'issue de ce séminaire gouvernemental qui a permis de préciser les défis aux ministres, les membres sortants ont fait la passation de service avec les nouveaux. D'ores et déjà, chaque ministre peut dérouler son savoir-faire pour booster son département.

J. N.

De Lorenzo à Foli-Bazi Les défis à relever par le ministre en charge de la Communication et des sports

Suite à la formation du gouvernement Klassou II, Foli-Bazi Katari a hérité d'une patate chaude.

En effet, il est le nouveau ministre en charge de la communication et des sports, des départements avec plusieurs défis à relever.

Dans le domaine de la

communication, les journalistes l'attendent de pieds fermes sur la mise en application des recommandations des états généraux de la presse togolaise. Depuis les assises de Kpalimé, les recommandations faites par les acteurs de la communication semblent être rangées dans

les tiroirs. Peu de recommandations ont été mises en œuvre. Après Anaté Kouméalo, le ministre Lorenzo n'a pas réussi à faire bouger les lignes.

Surtout avec l'organisation de la conférence de l'UA sur la sécurité maritime, un malaise s'est installé dans la presse

togolaise. Les médias étrangers ont été privilégiés dans la couverture de l'événement. La presse togolaise pense finalement qu'elle n'a pas de protecteur. Même dans les médias d'Etat, c'est de la poisse. La télévision nationale ne



comble pas les attentes. Les images sont de mauvaises qualités. Et pourtant, c'est cette chaîne qui ouvre le pays sur le monde. Le ministre Katari a donc un grand travail à abattre dans le département de la communication. Aussi dans l'une de nos précédentes parutions, nous avons relevé le cas de plusieurs directions des médias d'état qui n'ont pas de responsables. Il doit aussi régler rapidement ce problème.

Dans le domaine des sports, les disciplines sportives se portent mal et il faudra agir. En ce qui concerne le football, la situation semble être plus catastrophique surtout avec le détournement

de 600 millions à la dernière CAN au Gabon. La charte des sports qui est adoptée et qui est censée donner les orientations dans la gestion des sports n'est pas toujours appliquée. Plusieurs disciplines sportives sont laissées pour compte. Le Ministre Foli Bazi a alors la lourde mission de mettre de l'ordre dans le football togolais afin de le booster vers l'émergence. Il doit aussi promouvoir les disciplines comme le Maracana qui fait parler du Togo mais qui manque de soutien.

La Rédaction

Après la floraison des produits made in Togo Place à la promotion de la consommation locale

Grâce à plusieurs mécanismes mis en place par le gouvernement, plusieurs jeunes se sont lancés dans la production locale qu'on appelle affectueusement le « made in Togo ». Malheureusement, ces produits font face à un sérieux problème de mévente. Les togolais continuent de consommer les produits importés sans maîtriser les conditions de leurs productions.

Désormais, le gouvernement va s'intéresser à la promotion de la consommation locale. Le mi-



nistère du commerce sera aussi chargé de la

promotion de la consommation locale. Si ce département fait efficacement son travail, on pourra dire au revoir au riz thaïlandais, chinois, japonais, indien, pakistanais et autres.

La promotion de la consommation implique aussi celle de la production. Finalement il y aura création d'emploi au niveau de la production parce que la consommation permettra de multiplier les besoins en mains d'œuvre.

La Rédaction

Agriculture

Le FIDA finance le MiFA de 20 milliards FCFA

Le Projet d'appui au Mécanisme Incitatif de Financement Agricole fondé sur le partage de risques (ProMIFA) a bénéficié mardi dernier, d'un financement de plus de 20 milliards FCFA. Un montant approuvé par le conseil d'administration du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et qui couvrira une période de 6 ans à compter de l'année 2019.



Trois objectifs seront donc atteints. Ce financement contribuera entre autres à révolutionner l'agricul-

ture togolaise et à la rendre professionnelle à travers un appui technique au développement des chaînes de

valeur agro-pastorales et à l'accès au marché (38%), un appui au développement des produits financiers (45%) et un appui institutionnel au MIFA, coordination et gestion du ProMIFA (17%).

Le processus de formulation du projet a démarré dès le lancement officiel du MIFA et les diligences et négociations ont été bouclées en moins de quatre mois. Un délai re-

cord jamais enregistré dans les procédures du FIDA depuis sa création.

Il est à rappeler que le MIFA a été lancé en juin 2018 par le chef de l'Etat Faure Gnassingbé et vise à répondre efficacement et durablement aux besoins des populations notamment, la création massive d'emplois et l'inclusion sociale.

WARAA

Journée internationale de la douane édition 2019

L'OTR mise sur des les frontières SMART pour les échanges plus fluides

La journée internationale de la douane célébrée chaque 26 janvier de l'année depuis 1953 n'est pas passée inaperçue au Togo.

En effet, l'édition de cette année a été célébrée par l'office Togolais des Recettes (OTR) par une série d'activités. A près les activités sportives qui ont démarré cette célébration à travers la marche et un match de football le 26 janvier, ce 28 janvier a fait place à la cérémonie d'ouverture.

« Les frontières SMART pour des échanges commerciaux fluides et le mouvement sans en-

trave des personnes et des marchandises » c'est le thème choisi pour célébrer l'évènement cette année. Pour le commissaire des services généraux de l'OTR TCHODIE Philippe, à travers ce thème l'organisation Mondiale de la Douane entend placer la douane au centre des fonctions douanières à savoir : le contrôle, la lutte contre la fraude par

la sécurisation des frontières ; la mesure de la performance ; automatiser les procédés ; gérer les risques et intégrer la technologie tout ceci conduisant à une fron-



tière intelligente De part ses attribution, la douane est un acteur majeur présent aux frontières et de ce fait travaille en étroite collaboration avec les autres services également pré-

sents pour faciliter le commerce et le mouvement des personnes. En garantissant la sécurité des frontières. « Il revient donc naturellement à la douane de prendre des initiatives

pour consolider et accroître des efforts visant à rendre plus fluide la circulation des biens et des personnes à travers les frontières et à transformer de surcroit le brasage des peuples en une force positive note-t-on.

Cette journée a aussi permis à l'OTR de remercier les meilleurs contributeurs en leur décernant des certificats. C'est le cas de l'UEMOA, la CEDEAO, l'Union Européenne ou encore la société GER du Togo pour leur contribution aux constructions des postes juxtaposés.

Charles

Journées nationales de promotion du civisme fiscal Les meilleurs contributeurs honorés

L'apothéose des journées portes ouvertes de l'Office Togolais des Recettes a été marquée ce 29 janvier par la récompense des meilleurs contributeurs. Une récompense qui rentre dans le cadre de la promotion du civisme fiscal. Pour cette circonstance, c'est le ministre de l'économie et des finances Sani Yaya qui a présidé la cérémonie. Au cours de son intervention, il

a laissé entendre que cette journée qui est à sa deuxième édition a pour objectif de créer les liens étroits entre les acteurs économiques et l'OTR, d'organiser une journée porte ouverte sur les prestations de l'office et de primer les meilleurs contribuables pour l'exercice écoulé.

De son côté, le commissaire des impôts



ADOYI Essowavana a fait comprendre aux partenaires de l'OTR que le consentement

volontaire à l'impôt demeure la plus noble voie de collecte de ressources pour le développement. C'est donc à ce titre que l'OTR œuvre inlassablement pour la promotion du civisme fiscal. « Pour ce faire, un accent sera mis sur la communication, la lutte contre la corruption et le renforcement du partenariat public privé. C'est donc avec votre franche collaboration que

l'OTR risquera ce pari de fiscalité moderne et profitable à tous... »

Il faut dire qu'au cours de cette journée, les opérateurs économiques ont suivi la présentation des nouvelles procédures du code général

des impôts et du livre des procédures fiscales. Au titre des meilleurs contributeurs récompensés, on peut noter la Brasserie de Lomé BB, la CEET, ECOBANK-TOGO, TOTAL-TOGO ou encore la société EVAME.

WARAA

SAVOIR



NEWS

La Première Agence de Presse Privée au Togo

www.savoirnews.net

L'INFO en continu 24H/24

Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23

La politique générale du nouveau gouvernement
votée majoritairement par les députés

Un plan d'action essentiellement axé sur le PND

Reconduit à la tête du nouveau gouvernement le 24 janvier, le premier ministre Klassou Selom n'a pas perdu du temps pour soumettre sa déclaration de politique générale à la nouvelle assemblée nationale pour un vote de confiance. C'est donc conformément à l'article 78 de la constitution togolaise que le premier ministre et l'ensemble du gouvernement ont fait part du plan d'action du gouvernement le 25 janvier à l'hémicycle. D'emblée, ce plan d'action a été majoritairement voté.

La déclaration de politique générale a repris pour l'essentiel les trois (3) axes prioritaires du Plan National de Développement (PND) à savoir la consolidation de la gouvernance démocratique avec la poursuite des réformes constitutionnelles et institutionnelles ; le renforcement des bases d'une croissance soutenue durable et inclusive par la mise en œuvre du programme de développement et enfin en axe trois, la consolidation du développement social et renforcement des mécanismes d'inclusion. Dans ce nouveau plan d'action adopté en 2018, et présenté par le premier ministre,

plusieurs innovations sont à signaler. Dans le domaine de la justice par exemple les membres du conseil supérieur et magistrats seront désormais appelés à pro-



poser des innovations nécessaires pour rendre la loi organique N96-11 du 21 août 1996 à même de défendre l'intérêt général avec la publication des décisions disciplinaires.

Sur le plan agricole, il sera question de la mise en œuvre des mesures attractives et d'incitation au développement des activités agroindustrielles, de transformation ainsi que les chaînes de valeurs à forte valeur ajoutée par le renforcement de capacité des acteurs et des infrastructures de soutien à la production et à la transformation de 4 groupes de productions à savoir : végétale pour

le vivrier (riz maïs, soja), maraicher (tomate, fruit maraicher, produit d'exportation et au niveau animal, volaille et poisson. Dans le cadre de la promotion de l'emploi,

des actions seront aussi menées pour baisser le taux de chômage ainsi, il sera question d'améliorer l'employabilité des jeunes actifs et promouvoir l'entrepreneuriat au profit des jeunes et des femmes.

Pour faire face à la question sécuritaire, le premier ministre a laissé entendre qu'il sera opéré le maillage territorial à travers la création de nouveaux commissariats et de postes de police, de compagnie républicaine d'intervention des escadrons de brigades et de gendarmeries.

Charles

PHARMACIE DE GARDE 28/01/19 au 04/02/19

St RAPHAEL
Marché Atikpodji
22 21 84 26

AKOFA
Av. Maman N'Danida
Amoutivé
96 32 97 57

BIOVA
Bd. Houphet Boigny
22 34 50 93

PORT
Face Hôtel Sarakawa
22 27 61 88

BON SAMARITAIN
BE PA de SOUZA/Hôpital de BE
22 21 45 30

ESPERANCE
Av F.J. STRAUSS, Face Ecole Française Nyékonakpœ (Rue Adjololo)
22 21 01 28

LIBERATION
Avenue Libération prolongée
22 22 25 25

ROBERTSON
Après la Lagune de Nyékonakpœ (TOGBATO)
22 22 28 41

N.D. DE LA TRINITE
Sise au 20 boulevard de la paix à Super Taco
22 21 27 80

LE JOURDAIN
Boulevard Léopold Sédar SENGHOR, face au CEG Tokoin Wuiti
22 61 56 14

UNIVERS-SANTE
Boulevard GNASSINGBE Eyadema, Cité OUA face à l'entrée du CHU-CAMPUS
22 61 81 43

AEROPORT
Rte de l'Aéroport SITO
22 26 21 22

LILAS
7, Route de Kégué
22 26 29 59

INTERNATIONALE
Sise Marché de Hedzranawoe «Asiyeyé», Boulevard du Haho
22 26 89 94

RAOUDHA
Située au 4495 Boulevard Zio Hedzranawoe, derrière TOGO 2000
91 61 33 32

MISERICORDE
BE-KPOTA
23 38 47 62

LE PROGRES
Sur le tronçon CIMTOGO-Gendarmerie d'Ahadji kpota non loin du marché de Zorrobar
22 35 86 55

ADIDOGOME
Face au camp 2ème RI d'Adidogomé
22 50 54 85

SILOE
Carrefour Aflao Apédokoe Atigangomé
90 80 26 39

MAGNIFICAT
Aflao Sagbado Yokoe, Rue de la Pampa à 100 m du Palais Royal de Yokoe
70 44 51 59

ACTUELLE
Route de Ségbé; Quartier Sagbado - Adidogomé
22 51 11 72

BETANIA
Rue Sito, Totsi-Glenkomé non loin de la salle des Témoins de Jéhovah
96 80 10 11

MILLENAIRE
Face réserve de la gendarmerie d'Agoenyivé, sur la route de 50m à 300m du côté Nord
22 51 64 31

MATHILDA
Route PATASSE - Lomégan - ODEF
22 51 15 34

EL SHADAI
Face Ecole Théologie ESTAO
22 51 44 25

DIEUDONNE
Route de LLEO 2000, non loin de FUCEC Agoe-Téléssou
70 44 84 59

EL-SHAMMAH
Sise à amadahomé à côté de la maison des jeunes
70 43 25 85

ADONAI
Face Hôtel la Plantation à Agoe-Nyivé
22 50 04 05

EMMAÛS
Sur la route de Mission Tové à côté du Bar Solidarité
96 80 09 12

SHALOM
Agoe-Cacaveli, non loin de BKS. Sur la route Agoe-Adidogomé
22 51 87 60

APOU ANTOINE
Boulevard Lycée Agoe-Nyivé - Agoe-Assiyé
22 19 12 15

TCHEP'SON
Face Terminal du sahel (Togblékopé)
70 42 94 41

VERSEAU
Près maison Bateau Baguida
22 27 34 53

HYGEA
Face Lycée publique de Baguida sur la route d'Afanouko (Baguida)
99 27 36 36

LES N° VERTS DE L'OTR

POUR SIGNALER
TOUT FAIT SUSPECT
VEUILLEZ COMPOSER

N° VERT
8280
Anticorruption



POUR TOUT RENSEIGNEMENT
INFORMATION OU CONSEIL
VEUILLEZ COMPOSER LE

N° VERT
8201
Renseignements

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Gouvernement Klassou II/Le premier conseil des ministres tenu hier - Un (01) projet de loi, cinq (05) décrets adoptés et abordé les divers

* La grâce présidentielle à dix-huit (18) prévenus ..., liberté provisoire pour des personnes faisant l'objet d'une procédure d'information judiciaire ...

COMMUNIQUE SANCTIONNANT LE CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 30 JANVIER 2019

Le Conseil des Ministres s'est réuni hier mercredi 30 janvier 2019 au Palais de la Présidence de la République, sous la présidence de Son Excellence Monsieur **Faure Essozimna GNASSINGBE**, Président de la République.

Au cours des travaux, le conseil a adopté :

- Un (01) projet de loi ;
- cinq (05) décrets ;
- et abordé les divers.

Le projet de loi adopté par le Conseil, autorise l'adhésion de notre pays à l'Accord portant création de l'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique (ACA).

Institution multilatérale créée le 18 mai 2000 à Grand Baie en Ile Maurice à l'initiative des pays d'Afrique australe, centrale et du nord, l'Agence du Commerce en Afrique a pour but d'appuyer le commerce et l'investissement en Afrique. Elle vise également à pallier le manque d'une assurance des risques politiques, non commerciaux et commerciaux qui devrait favoriser la disponibilité de financement pour les investissements sur le continent et l'expansion du commerce extérieur ou les échanges intra africains.

L'adhésion du Togo à cet Accord procurera des avantages socio-économiques, particulièrement la réduction de la pauvreté, à travers un partenariat plus soutenu entre les Etats africains, les institutions multilatérales de développement ainsi que pour le secteur privé.

Au titre des décrets :

Le premier décret adopté par le conseil des ministres, porte admission en grade hors hiérarchie de certains magistrats proposés par la commission d'avancement des magistrats et validée par le conseil supérieur de la magistrature lors de sa réunion du 30 octobre 2018. L'admission dans ce grade des magistrats concernés, répond aux exigences de la loi organi-

que n°96-11 du 21 août 1996 fixant statut des magistrats, modifiée par la loi organique n°2013-007 du 25 février 2013 qui prévoit en son article 17 nouveau que soient classés hors hiérarchie par décret en conseil des ministres, les magistrats ayant couvert les trois grades de la hiérarchie des magistrats.

Le second décret adopté par le conseil des ministres autorise le ministre des postes, de l'économie numérique et des innova-

respectivement les conditions et modalités de conclusion et de résiliation de Convention de concession pour la production, la distribution et la commercialisation de l'énergie électrique à base des sources d'énergies renouvelables ainsi que les seuils de puissance des différents régimes juridiques des projets de production d'électricité à base des sources d'énergies renouvelables.

Pour relever les défis liés à l'insuffisance de l'énergie et aug-

ment oblige d'autre part, à fixer des seuils de puissance des différents régimes juridiques des projets de production d'électricité à base des sources d'énergies renouvelables.

Le cinquième décret adopté par le conseil porte création du tribunal de commerce de Lomé et du tribunal de commerce de Kara.

La création de ces deux tribunaux de commerce, ayant pour ressorts territoriaux respectivement, la région maritime et la région de la Kara, résulte de la volonté du Gouvernement d'adapter le droit processuel des affaires au rythme de l'évolution du monde des affaires. Elle vise à attribuer les affaires commerciales à des juridictions spécialisées.

D'autres juridictions commerciales seront créées pour couvrir progressivement toute l'étendue du territoire et parachever ainsi le processus.

S'AGISSANT DES DIVERS :

Le Président de la République, **SEM Faure Essozimna GNASSINGBE** a, au premier point, donné des instructions au gouvernement pour que soit poursuivie la prise des mesures d'apaisement du climat sociopolitique consécutivement aux manifestations politiques intervenues dans notre pays depuis le 19 août 2017 et ayant conduit à diverses arrestations de personnes qui ont été poursuivies pour des faits délictuels ou criminels. Le Chef de l'Etat a décidé donc d'accorder la grâce présidentielle à dix-huit (18) prévenus déjà jugés et condamnés, purgeant leur peine dans les prisons civiles de Mango et de Sokodé. En outre, le Président de la République a expressément demandé à l'autorité judiciaire de faire mettre en liberté provisoire, les personnes faisant l'objet d'une procédure d'information judiciaire pour des faits criminels, en prenant toutefois soin de préserver les droits

des victimes s'agissant de la suite des procédures engagées.

Il s'agit de vingt-six inculpés relevant des prisons civiles de Mango, Bafilo, Sokodé et Lomé. Ainsi donc, quarante-quatre (44) détenus devront recouvrer leur liberté dans les heures qui viennent.

Le Président de la République a également demandé au gouvernement, dans le cadre de la poursuite des réformes de faire le point sur les activités nécessaires à l'organisation des élections locales. Le ministre chargé de l'administration territoriale présentera une communication en conseil des ministres sur la question. Au second point des divers, le Premier ministre a tenu à exprimer sa reconnaissance et la gratitude des membres de son gouvernement au Président de la République pour la confiance qu'il a bien voulu placer en eux pour l'accompagner dans la mise en oeuvre de sa vision pour notre pays, vision qui consiste à consolider la démocratie et l'Etat de droit et assurer le bien-être des populations. Il a, dès lors, assuré le Président de la République du ferme engagement des membres du gouvernement à oeuvrer inlassablement, sous son autorité, à la réussite de son projet de société par l'atteinte de résultats mesurables et qui améliorent le vécu quotidien des Togolais et Togolaises.

Enfin, le Chef du gouvernement a présenté la Charte de bonne conduite des membres du gouvernement qui, tel un viatique, doit guider les ministres dans l'exécution de leur mission aussi bien lorsqu'il s'agit de travail collégial au sein du gouvernement que du fait d'assumer sa charge. Chaque ministre se doit de se l'approprier, de respecter les règles, valeurs et principes qu'elle contient en vue de bien remplir sa mission qui doit contribuer à l'émergence du Togo.

Fait à Lomé, le 30 janvier 2019
Le Conseil des ministres



tions technologiques, à signer l'arrêté relatif au renouvellement de la licence de Togo Télécom, conformément à la Loi n°2012-018 du 17 Décembre 2012 sur les communications électroniques, modifiée par la loi n°2013-003 du 19 février 2013.

Dans le cadre de l'ouverture du capital du Groupe Togocom, cet arrêté a pour but de renforcer la confiance de l'investisseur stratégique qui sera retenu à l'issue de la procédure d'appel d'offres et de donner plus de visibilité au Groupe, en procédant à l'extension de la durée de la licence de Togo Télécom jusqu'au 31 décembre 2036 et en favorisant ainsi à terme, la réalisation des investissements nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés dans la déclaration de politique sectorielle établie pour la période 2018-2022.

Les troisième et quatrième décrets adoptés par le conseil, fixe

menter la capacité en énergie électrique afin de réduire sa dépendance énergétique, le Togo a décidé, à travers une politique sectorielle clairement définie, de diversifier ses sources de production longtemps basées sur les énergies fossiles, par la promotion des énergies renouvelables.

Une telle politique nécessitant la mise en place d'un cadre juridique approprié, l'adoption de ces deux décrets vient répondre à la double exigence de la Loi n°2018-010 du 08 Août 2018 relative à la promotion de la production de l'électricité à base des sources d'énergies renouvelables.

En effet, cette Loi subordonne d'une part, l'exercice d'activités de production, de transport, de distribution et de commercialisation de l'électricité à base des sources d'énergie renouvelables à la conclusion d'une convention de concession

**Du 21 Janvier
au 15 Février 2019**



Grand jeu Special St-Valentin

Jusqu'à 200.000 FCFA* à gagner !!!
*Dotations TMoney

PARTICIPEZ au JEU en envoyant H si vous êtes un homme suivi de votre âge et F suivi de l'âge de la femme avec qui vous voudriez correspondre et envoyez le tout au 990

EX : Pour un homme de 28 ans à la recherche d'une femme de 20 ans: H28F20 au 990

Catégories

-  **Meilleurs Couples Recharge +**
-  **Meilleurs Couples DATA +**
-  **Meilleurs Couples SMS +**
-  **Meilleurs Couples TMoney +**



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015



Après votre inscription vous êtes intégrés à un groupe WhatsApp administré par Togocel



*Inscription par sms: 50 FCFA



Meilleurs Couples RECHARGE +

Ce prix est attribué aux couples de correspondants ayant enregistré le nombre de points le plus élevé sur la base des rechargements voix (crédit) du couple. Les points sont octroyés en tenant compte des recharges effectuées par les couples.
200 F de recharge Voix donne droit à 1 point.



Meilleurs Couples DATA +

Ce prix est attribué aux couples de correspondants ayant enregistré le nombre de points le plus élevé sur la base des recharges Data (achat). Les points sont octroyés sur les achats directs de data du couple.
200 F de recharge data donne droit à 1 point.



Meilleurs Couples SMS+

Ce prix est attribué aux couples de correspondants ayant enregistré le nombre de points le plus élevé sur la base des SMS échangés.
Les points sont attribués au regard des SMS échangés: 1 SMS = 50 F = 1 point.



Meilleurs Couples TMONEY+

Ce prix est attribué aux couples de correspondants ayant enregistré le nombre de points le plus élevé sur la base des transactions TMoney (paiement de factures, retraits). Les transferts vers comptes ne sont pas considérés dans l'attribution de points. Les types de transactions pris en compte dans l'attribution de point: *Paiement de facture, achats cash power, retraits sur compte, transferts cash, Réabonnement CANAL+.*
200 F de transaction donnent droit à 1 point.



Les participants auront la possibilité de consulter le nombre de points cumulés (sur la base des transactions TMoney) par le couple en envoyant par sms **POINTS** au 911.